

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 22 octobre 2007 – 10 h
« Actualisation des projections : premiers résultats »

Document N°5

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

C N R A C L

Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

C N R A C L

Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales

Scénario de base

Par rapport à l'exercice de 2005, l'actualisation ne met pas en évidence de révisions importantes des résultats des projections, hormis une amélioration à long terme qui reflète la révision générale des hypothèses démographiques.

La révision spécifique à la CNRACL la plus notable est le rythme plus rapide de la décentralisation, qui s'effectue d'ici 2010 alors que dans l'exercice 2005 elle s'étalait jusqu'en 2025. L'intégration à la CNRACL des agents concernés par la décentralisation de certains services de l'Etat (éducation nationale, équipements, agriculture) vers les collectivités territoriales est ainsi prise en compte en projection, avec l'hypothèse d'une intégration de 80% des 89 000 agents de l'éducation nationale, sur la période 2007-2009, et de 75% des 31 500 agents des ministères de l'équipement et de l'agriculture sur la période 2008-2010, soit au total 95 000 agents intégrés entre 2007 et 2010.

Le calendrier plus resserré des intégrations s'explique notamment par le succès du dispositif. En effet, dès 2007, sur 89 410 agents de l'éducation nationale, 45 021 personnes ont fait leur choix, soit 50% de la population concernée par ce dispositif : 33 096 personnes ont opté pour l'intégration dans un corps des collectivités territoriales et 11 925 personnes pour le détachement.

Les transferts opérés dans le cadre de la décentralisation ont globalement un impact limité sur l'équilibre du régime, puisqu'ils apportent à la fois des cotisants supplémentaires et des flux supplémentaires de retraités.

1. Les effectifs de cotisants et la masse des cotisations

1.1. Les effectifs de cotisants

Les effectifs de cotisants de la CNRACL augmenteraient rapidement jusqu'en 2015, année où ils atteindraient près de 2,1 millions de personnes (contre 1,9 million en 2006), puis ils se stabiliseraient jusqu'en 2050. En début de période, les transferts opérés dans le cadre de la décentralisation contribueraient au dynamisme des effectifs de cotisants. Hors effets de la décentralisation, les effectifs de cotisants de la CNRACL sont supposés suivre les évolutions de l'emploi total : hausse jusqu'en 2015, stabilisation ensuite.

Par rapport à l'exercice de 2005, les effectifs de cotisants de la CNRACL seraient révisés à la hausse sur toute la période de projection. Sur les premières années de la projection, ils seraient un peu plus importants (de 1% à 2%) en raison de la décentralisation plus rapide. A plus long terme,

la révision à la hausse résultant de la démographie serait plus importante (+8% d'effectifs cotisants en 2050).

1.2. La masse des cotisations

La masse des cotisations, exprimée en milliards d'euros, augmenterait régulièrement tout au long de la période. Après 2015, elle augmenterait au rythme du salaire moyen, soit +1,8% par an. Elle progresserait plus rapidement entre 2006 et 2015 (+2,9% par an en moyenne), compte tenu de la hausse des effectifs de cotisants. Elle est peu révisée par rapport à l'exercice de 2005¹.

Exprimée en pourcentage du PIB, la masse de cotisations serait stable à 0,77% du PIB, une fois l'essentiel de la décentralisation opéré. Par rapport à l'exercice de 2005, ce pourcentage est très légèrement révisé à la baisse, d'environ 0,05 point de PIB au-delà de 2025. En effet, si les effectifs de cotisants de la CNRACL ont été révisés légèrement à la hausse dans l'absolu, les effectifs de cotisants en pourcentage de l'emploi total ont été révisés à la baisse.

2. Les effectifs de retraités et la masse des pensions

2.1. Les effectifs de retraités

La croissance des effectifs de retraités (droits directs et droits dérivés) ralentirait au fil du temps mais serait, au total, très forte. En 2050, les effectifs de retraités de la CNRACL seraient multipliés par 2,9 par rapport à 2006 et représenteraient 2,3 millions de personnes (dont un peu plus de 12% de pensionnés de droit dérivé). Le fort dynamisme de l'emploi dans les collectivités territoriales et hospitalières au cours des décennies passées et les effets de la décentralisation conduiraient en effet à des flux annuels de retraités beaucoup plus élevés que par le passé sur toute la période de projection (de l'ordre de 60 à 65 000, contre environ 35 000 pour les années récentes).

Ce fort dynamisme des effectifs de retraités était déjà observé dans les projections réalisées en 2005. L'actualisation modifie peu l'évolution des effectifs de retraités. Les retraités de droit direct sont un peu moins nombreux à long terme (-4% à l'horizon 2050), compte tenu de la révision à la hausse de la mortalité. Mais les effectifs de droits dérivés ont été mieux estimés, ce qui entraîne une révision à la hausse de l'ordre de 10% à terme.

¹ En tout début de période de projection, la croissance du salaire moyen par tête a été légèrement revue à la baisse par rapport à l'exercice de 2005 et cet effet compenserait plus ou moins la révision à la hausse des effectifs de cotisants.

2.2. La masse des pensions

La pension moyenne des retraités de droit direct de la CNRACL progresserait de 0,9% par an en moyenne entre 2006 et 2050, soit une évolution relativement lente par rapport aux salaires moyens. Le rythme annuel de hausse, qui accélérerait sur toute la période de projection, passerait de seulement +0,1% entre 2006 et 2015 à +1,7% entre 2040 et 2050

La masse des pensions, soutenue par le dynamisme des effectifs de retraités, augmenterait régulièrement en niveau tout au long de la période (+3,2% par an en moyenne au total). Par rapport à l'exercice de 2005, il n'y a pas de révision notable de cette masse, ni au niveau de l'effectif des pensionnés, ni au niveau de la pension moyenne.

Exprimée en pourcentage du PIB, la masse des prestations augmenterait toutefois, à long terme, moins rapidement que dans l'exercice de 2005, étant donné que la population active et donc le PIB augmenteraient plus rapidement. La masse des prestations passerait de 0,6% du PIB en 2006 à 1,05% du PIB en 2050, alors qu'elle s'élevait dans l'exercice 2005 à 1,2% du PIB à l'horizon 2050.

3 - Le solde technique

Le rapport démographique de la CNRACL, qui est un régime jeune compte tenu du développement relativement récent de la fonction publique territoriale et hospitalière, est encore très favorable (2,5 en 2006). A l'avenir, il se dégraderait continûment en raison de la forte hausse des effectifs de pensionnés et descendrait à 1 à l'horizon 2050.

Le solde technique de la CNRACL, d'abord positif (+2,6 milliards en 2006), se dégraderait par conséquent sur toute la période de projection. Il resterait positif jusqu'en 2017 et serait négatif au-delà : le déficit technique atteindrait 1,1 milliards d'euros en 2020 et 11,3 milliards d'euros en 2050. Par rapport à l'exercice de 2005, le solde technique serait très légèrement révisé à la baisse jusqu'en 2030 et moins dégradé à long terme (+2,1 milliards de révision en 2050)

Exprimé en pourcentage du PIB, le solde technique passerait de +0,14% en 2006 à -0,05% en 2020 puis à -0,27% en 2050. Les hypothèses démographiques plus dynamiques conduisent à réviser à la hausse le solde technique à l'horizon 2050 : -0,27% au lieu de -0,36% selon l'exercice de 2005.

L'exercice d'actualisation confirme, au total, les grandes tendances pour la CNRACL des projections du Conseil réalisées en 2005.

CNRACL - Scénario de base

Résultats de l'exercice d'actualisation des projections (COR 2007)

Résultats de l'exercice COR 2007	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de cotisants	1 881 895	2 096 232	2 094 094	2 092 667	2 103 169	2 110 107
Total des cotisations (Meuros)	13 191	17 008	18 573	22 180	26 628	31 913
en % de PIB	0,75%	0,77%	0,77%	0,77%	0,77%	0,77%
Nombre de pensionnés de droit direct	686 596	1 074 642	1 280 836	1 651 190	1 892 030	1 985 479
Nombre de pensionnés de droit dérivé	131 237	165 116	183 665	221 799	267 879	291 887
Pension moyenne de droit direct (euros)	14 085	14 152	14 433	15 588	17 503	20 683
Total des pensions (Meuros)	10 609	16 287	19 674	27 179	34 928	43 197
en % de PIB	0,61%	0,74%	0,82%	0,95%	1,01%	1,05%
Solde technique (Meuros)	2 582	721	-1 101	-4 999	-8 300	-11 284
en % de PIB	0,14%	0,03%	-0,05%	-0,17%	-0,24%	-0,27%
Rapport démographique corrigé*	2,50	1,81	1,53	1,19	1,04	0,99

Evolutions en moyennes annuelles	2006-2015	2015-2020	2020-2030	2030-2040	2040-2050	2006-2050
Nombre de cotisants (%)	1,2%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,3%
Total des cotisations (%)	2,9%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	2,0%
Nombre de pensionnés de droit direct (%)	5,1%	3,6%	2,6%	1,4%	0,5%	2,4%
Nombre de pensionnés de droit dérivé (%)	2,6%	2,2%	1,9%	1,9%	0,9%	1,8%
Pension moyenne de droit direct (%)	0,1%	0,4%	0,8%	1,2%	1,7%	0,9%
Total des pensions (%)	4,9%	3,9%	3,3%	2,5%	2,1%	3,2%
Solde technique (Meuros)	-207	-364	-390	-330	-298	-315

Comparaison avec les projections de 2005 (COR 2005)

Résultats de l'exercice COR 2005	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de cotisants	1 865 900	2 059 100	2 073 600	2 038 800	1 996 100	1 947 100
Total des cotisations (Meuros)	13 237	17 362	19 140	22 461	26 275	30 663
Nombre de pensionnés de droit direct	701 167	1 082 860	1 287 183	1 662 148	1 930 891	2 065 417
Nombre de pensionnés de droit dérivé	129 600	153 700	168 000	199 500	239 000	264 900
Pension moyenne de droit direct (euros)	13 909	14 089	14 393	15 519	17 413	20 368
Total des pensions (Meuros)	10 673	16 298	19 652	27 151	35 343	44 152
Solde technique (Meuros)	2 563	1 064	-513	-4 690	-9 068	-13 489
en % de PIB	0,15%	0,05%	-0,02%	-0,17%	-0,28%	-0,36%
Rapport démographique corrigé*	2,47	1,79	1,52	1,16	0,97	0,89

Ecarts entre COR 2007 et COR 2005	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de cotisants (%)	0,9%	1,8%	1,0%	2,6%	5,4%	8,4%
Total des cotisations (%)	-0,3%	-2,0%	-3,0%	-1,3%	1,3%	4,1%
Pensionnés de droit direct (%)	-2,1%	-0,8%	-0,5%	-0,7%	-2,0%	-3,9%
Pensionnés de droit dérivé (%)	1,3%	7,4%	9,3%	11,2%	12,1%	10,2%
Pension moyenne de droit direct (%)	1,3%	0,5%	0,3%	0,4%	0,5%	1,5%
Total des pensions (%)	-0,6%	-0,1%	0,1%	0,1%	-1,2%	-2,2%
Solde technique (Meuros)	19	-343	-588	-309	768	2205
Rapport démographique corrigé* (%)	1,3%	1,3%	0,3%	2,4%	6,5%	11,5%

* Effectif de cotisants / [effectif de pensionnés de droit direct + (effectif de pensionnés de droit dérivé / 2)]